

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie

Porte-parole du Gouvernement

Auprès du Ministre de l'Economie et des Finances

Paris, le 16 octobre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Faire de la France un leader mondial des protéines

A l'occasion de l'inauguration du Salon international de l'alimentation, le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, et le consortium Protéines Franceⁱ signent un engagement conjoint commun pour le développement de la filière française des protéines

L'ambition partagée est de faire de la France un leader mondial des protéines. L'objectif est de saisir les opportunités de croissance et de création d'emplois offertes par l'augmentation de la demande de protéines végétales et animales dans le monde (+40% d'ici 2030 soit +7% par an).

Pour ce faire, Stephane LE FOLL, Christophe SIRUGUE et les acteurs industriels se sont engagés, dans le cadre de la solution industrielle « Alimentation intelligente » de la Nouvelle France Industrielle, à mettre en œuvre un programme stratégique de structuration et de développement du secteur en termes de recherche, d'innovation et d'investissements. Ce programme vient ainsi compléter le « Plan protéines végétales pour la France 2014-2020 ».

Au travers de ce programme national, il s'agit de:

- Structurer la filière française et initier une dynamique fédératrice sur toute la chaîne de valeur pour développer le secteur protéique, en s'appuyant sur les compétences, expertises et complémentarités nationales existantes,
- Mettre en place et soutenir des projets agricoles et industriels de R&D visant à constituer une offre de protéines fonctionnelles de qualité et d'origine variées,
- Accélérer les investissements dans des outils industriels de pointe contribuant à la création d'emploi et de valeur sur nos territoires,
- Encourager la création et le développement de start-ups susceptibles de développer rapidement des innovations en lien avec la filière,
- Accompagner la mise sur le marché de produits innovants, dans un cadre règlementaire pérenne.

Sur les 5 prochaines années, les acteurs du consortium et l'Etat estiment que des moyens humains, matériels et financiers, privés et publics, à hauteur de un milliard d'euros devraient être mis en œuvre pour répondre à ces enjeux. Les projets issus de cette démarche collective seront accompagnés par l'Etat dans leur démarche de financement auprès de la banque publique d'investissement ou dans le cadre des procédures mises en place pour le programme d'investissement d'avenir.

¹ Le consortium « Protéines France » regroupe 8 partenaires et a vocation à s'élargir. Ses membres fondateurs sont les 7 plus grands acteurs industriels français du secteur - AVRIL, LIMAGRAIN, NEOVIA, ROQUETTE, TEREOS, TERRENA, VIVESCIA - et le pôle de compétitivité Industries & Agro-Ressources.